

Fiche technique

SIROCCO®

Fongicide systémique pour combattre les maladies foliaires et de l'épi des céréales, pour augmenter la résistance à la verse et contre le Phoma et la sclérotiniose du colza ainsi que le Phoma du tournesol

Matière active: 60 g/l metconazole

Formulation: EC concentré émulsifiable

EMPLOI:

BLE:

Dosage: 1,5 l/ha
septorioses des feuilles et de l'épi
oïdium
rouilles brune et jaune
fusariose des épis

Dès le stade 2 nœuds jusqu'au début de la floraison (BBCH 32-61). **SIROCCO** peut également être appliqué pendant la floraison (BBCH 61-69) contre la fusariose des épis, maladie particulièrement virulente lors de semis direct sans labour après du blé ou du maïs. Maximum 1 application par an et par parcelle.

Contre les maladies des feuilles et des épis, appliquer le mélange **SIROCCO** (1,2 l/ha) + **Amistar** (0,4 l/ha), si on ne travaille pas avec Bronco Top ou avec Casac. Contre la fusariose des épis, appliquer **SIROCCO** seul.

SEIGLE:

Dosage: 1,5 l/ha
rouille brune

Traitement dès l'apparition de la dernière feuille jusqu'au début de la floraison (BBCH 37-61). Le mélange **SIROCCO** (1,2 l/ha) + **Amistar** (0,4 l/ha) offre des bons résultats d'efficacité et de rendement.

TRITICALE:

Dosage: 1,2 l/ha + **Amistar** 0,4 l/ha
rouilles brune et jaune
septoriose

Maximum 1 application par parcelle et par année, dès l'apparition de la dernière feuille jusqu'au début de l'épiaison (BBCH 37-51).

ORGE:

Dosage: 1,5 l/ha
oïdium
helminthosporiose
rhynchosporiose

1 application par an, entre le stade 1 nœud et le début de l'épiaison (BBCH 31-51).

Le mélange **SIROCCO** (1,2 l/ha) + **Amistar** (0,4 l/ha) offre de bons résultats d'efficacité et de rendement.

Dans des conditions normales, **SIROCCO** est bien toléré par les céréales. Cependant, ne pas traiter par de fortes chaleurs car le feuillage pourrait jaunir.

COLZA:

SIROCCO est homologué dans le colza pour augmenter la résistance à la verse ainsi que pour lutter contre la sclérotiniose et le phoma (nécrose du collet). Un traitement au maximum est autorisé par culture et par année.

Dosage: 1,5 l/ha
augmentation de la résistance à la
verse

Traitement en automne à partir du stade 4 feuilles jusqu'au plus tard fin octobre ou au printemps pendant l'élongation de la tige (jusqu'à BBCH 39).



Omya (Schweiz) AG
AGRO

CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

Dosage: 1,5 l/ha
chancre du collet et de la tige

Traitement en automne dès le début du développement des pousses latérales ou au printemps au début de l'élongation de la tige du colza, en cas d'attaques visibles sur les feuilles (macules foliaires).

Dosage: 1,2 l/ha
sclérotiniose (*S. sclerotiorum*)

Traitement dès l'ouverture des premières fleurs jusqu'à la pleine floraison de la grappe principale (et chute des premiers pétales) (BBCH 61-65). Une application par année et par maladie sur variétés sensibles. Traiter après la fin du vol des abeilles.

SIROCCO est très bien toléré par le colza. Comme les autres fongicides du groupe des triazoles, **SIROCCO** a une influence sur la croissance des plantes de colza. La tige principale reste plus courte après une application de **SIROCCO**. Cet effet peut avoir une influence positive sur le rendement ou la qualité de la récolte (réduction de la verse).

TOURNESOLS:

Dosage: 1,2 l/ha
phoma du tournesol

Appliquer lors d'une forte infestation et aussi tard que possible, sans causer de dommages mécaniques. Traitement dès le stade BBCH 51.

MISCIBILITE:

Dans les céréales, **SIROCCO** est miscible avec **Amistar** et **Hoestar**. Des mélanges avec les régulateurs de croissance **Milo** et **Elotin** sont possibles. Nous ne recommandons pas des mélanges avec des **engrais liquides** (risques de brûlures).

Dans le colza, **SIROCCO** ne doit pas être mélangé avec des insecticides en cas d'application pendant la floraison du colza. En automne ou au printemps avant la floraison, le mélange avec **Audienz**, **Blocker**, **Aligator**, **Pistol** ou **Ruga** est possible. Un mélange avec **Maneltra Bore Plus** est également possible, ainsi qu'un mélange avec **Complezal P Max**, **Complezal Microplant** ou avec les produits d'**EPSO**.

CONDITIONS GÉNÉRALES:

SPe 3: Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive conformément aux instructions de l'OFAG.

CONDITIONS DE PROTECTION POUR L'UTILISATEUR:

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + des lunettes de protection ou une visière. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

MODE D'ACTION:

SIROCCO est un fongicide systémique de la famille des triazoles et dispose d'une efficacité préventive et curative. La matière active Metconazole inhibe la biosynthèse de l'ergostérole.

La matière active Metconazole est très mobile dans les tissus végétaux. Elle se répartit dans les tissus du limbe foliaire où elle reste biologiquement active durant environ 6 semaines.

EMBALLAGES: Bouteilles de 1 l
Bouteilles de 5 l
Cartons de 10 x 1 l
Cartons de 2 x 5 l

DANGER –RISQUE –SÉCURITÉ:

Symboles et indications de danger:

GHS02 Extrêmement inflammable
GHS05 Corrosif
GHS07 Attention dangereux
GHS08 Dangereux pour la santé
GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: Danger



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

Mentions de danger:

- EUH 401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- H226** Liquide et vapeurs inflammables.
- H304** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315** Provoque une irritation cutanée.
- H317** Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318** Provoque des lésions oculaires graves.
- H335** Peut irriter les voies respiratoires.
- H361d** Susceptible de nuire au fœtus.
- H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- SP 1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Mentions de prudence:

- P102** À conserver hors de portée des enfants.
- P202** Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P210** Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P240** Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P260** Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P264** Se laver soigneusement après manipulation avec beaucoup de l'eau et du savon.
- P271** Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P272** Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
- P280** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P301+P310** EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P303+P361+P353** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
- P303+P352** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): laver abondamment à l'eau et avec savon.
- P304+P340** EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305+P351+P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si

- elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310** Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P331** NE PAS faire vomir.
- P332+P313** En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- P362+P364** Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P391** Recueillir le produit répandu.
- P501** Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

® Marque enregistrée de BASF



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch